

Les résultats du concours suffragiste pour la jeunesse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 503

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un programme pratique d'action individuelle pour la paix

L'une des tâches les plus utiles accomplies par le Comité International féminin pour la paix (Genève) est certainement son œuvre d'éducation féminine, nombre de femmes qui désirent travailler pour la paix ne disposant souvent que de peu de temps et de ressources, ou ne sachant à quel groupement se joindre. C'est à toutes celles que nous pensons en publiant la liste ci-après de propositions et de suggestions que nous remet Miss Mary Dingman, la très active présidente de ce Comité, qui vient de rentrer, disons-le en passant, d'un voyage de propagande en Europe septentrionale, au cours duquel elle a donné plus de 30 conférences dans 18 villes de 5 pays !

Ces suggestions sont inspirées par le programme de la Fédération des Clubs féminins de l'Etat de New-Jersey (Etats-Unis d'Amérique) comme le remarqueront bien vite nos lectrices, en lisant les recommandations V et VIII mais d'autre part l'importance dans laquelle nous nous trouvons — et pour cause — de mettre ces recommandations en pratique — ce qui ouvrira peut-être les yeux à certains antiféministes sur l'utilité du vote des femmes pour défendre la paix ! — ce programme offre un si grand choix d'idées que nous sommes persuadées que chacune de nos lectrices trouvera quelque chose à y glaner pour sa propre activité. (Red.).

1. Soyez informée; n'acceptez pas des opinions toutes faites; réfléchissez par vous-mêmes; contribuez à créer une opinion publique informée. A cette fin, abonnez-vous à un Bulletin d'Informations Internationale.

2. Cultivez, chez vous, la méthode de la discussion. Que votre table de famille devienne le centre de discussions libres et amicales sur les graves et complexes problèmes du jour, en matière politique, économique et sociale.

3. Que la paix émerge de votre budget. Devenez une « Amie » de la Paix et du Désarmement en envoyant votre Contribution au Comité pour la Paix et le Désarmement, à Genève. Faites quelques sacrifices financiers pour soutenir le mouvement pour la Paix.

4. Lisez les journaux exprimant des vues divergentes et fuyez la presse chauvine. Efforcez-vous de détacher votre famille, vos amis de leur foi dans un système militaire périmé. On peut trouver des brochures gratuites de propagande aux sièges de nombreuses organisations.

5. Votez pour les candidats qui travaillent contre la guerre, et votre vote soutiendra ainsi la cause de la Paix.

6. Ecoutez les communiqués de la radio sur les Affaires internationales. Insistez pour qu'ils ne soient émis que par des « speakers » compétents et impartiaux.

7. Exprimez, de temps à autre, par lettre adressée à vos députés et représentants au Gouvernement, votre appréciation de leur attitude en ce qui concerne :

a) l'extension de la politique nationale.
b) la condamnation des fautes politiques.
Vos lettres contribuent à faire connaître la tendance de l'opinion publique.

8. Envoyez à la presse des communications relatives à la paix et à la guerre; insistez pour qu'elles soient publiées sous la rubrique de la « page de l'éditeur ». Exprimez votre appréciation pour les articles donnant un point de vue constructif.

9. Proposez à votre organisation de former un groupe d'études dans votre région, pour étudier les aspects variés et les conséquences de la politique de votre gouvernement.

solitude nous ont valu quelques-unes de ses œuvres profondes et mûries, amenées à une rare degré de perfection. Mais on ne se console pas de penser qu'elle n'a pas eu le réconfort, la récompense de l'admiration qu'elle a tellement méritée. Ce n'était qu'une femme... Allez voir ce qu'elle a fait.

Métier de femme...

De notre collaboratrice, Mme Vuilleminet-Chalandes, ces lignes charmantes et si vraies dans le Samedi Soir (La Chaux-de-Fonds).

Petite fille qui ris aux anges dans ton berceau, une goutte de lait au coin de la lèvre, dès le jour de ta naissance tu as commencé l'apprentissage de ton métier de femme. Quel métier, si tu savais.

Tu apprendras les mystères de ton sexe et l'esclavage de ton corps. Tu souffriras si tu n'es pas aimée et, même très aimée, tu éprouveras que l'amour de l'homme ne contentera jamais tout à fait ton pauvre cœur avide. A dire vrai, dès qu'il s'agit de sentiment, l'homme et la femme ne parlent pas la même langue. Ce qu'il appelle amour, lui... Ce que tu appelles amour, toi, c'est la tendresse. Elle ne court pas les rues !

Petit bout de femme, si plus tard tu n'as pas d'enfants, tu maudiras ton sort et si tu en as, tu croiras naïvement, comme nous le croyons toutes, qu'ils sont tiens à jamais, chair de ta chair et cœur de ton cœur, et tu souffriras beaucoup quand la vie les détachera de toi.

Tu vieilliras. On est jeune, jolie comme tous les jours à vingt ans, et voici que l'âge est venu qui affaiblit et enlaidit. La raison tente de venir en aide, mais on souffre. Petite chose

VARIÉTÉ

Une victoire féministe à Genève en 1841

Le 23 décembre 1841, les femmes obtinrent de pouvoir siéger à la Constituante de Genève, non pas pour délibérer, mais simplement dans la tribune des auditeurs. Peut-être y a-t-il quelque intérêt à rappeler comment cette victoire féministe fut acquise, il y aura bientôt un siècle.

Tout nouvellement élue, cette assemblée, avant de se mettre à l'élaboration de la nouvelle constitution discutait son règlement organique dont l'article 51 était rédigé ainsi : *La tribune ne sera ouverte qu'aux personnes âgées de plus de 18 ans.* Ce mot « personnes » constituait ni plus ni moins qu'une audacieuse nouveauté, puisqu'il sous-entendait qu'il serait loisible aux femmes d'assister en spectatrices aux débats. Il devait provoquer un ardent débat. C'est le professeur Auguste De La Rive, l'illustre physicien, qui prit le premier la parole pour s'opposer à une innovation qui risquait, selon lui, de devoir priver des citoyens, qui seuls ont les droits politiques, de voir délibérer leurs députés, mais d'autres objections se pressent sur les lèvres :

« Un autre inconvénient plus positif, s'écriait-il, c'est l'influence que la présence des femmes pourra exercer sur certains membres de cette assemblée; nous devons désirer que chacun puisse exprimer son opinion sans gêne, sans crainte. Un autre inconvénient qui résulte de l'admission des femmes dans la tribune est celui-ci : Que devons-nous désirer, Messieurs ? C'est que chacun de nous, quelle que soit son opinion, conserve après la discussion, le moins d'irritation possible, c'est qu'après une séance vive, animée, nous en sortions calmes et paisibles. Obtiendrions-nous ce résultat lorsqu'en rentrant dans le sein de nos familles, nous y trouverons nos femmes, nos mères et nos sœurs, prêtes à nous entretenir des débats politiques qu'elles auront suivis et qui les auront impressionnées bien plus vivement que nous... et je crains que la présence des femmes dans la tribune ne donne de la timidité à plusieurs de nos collègues, ne leur ferme la bouche ».

Mais pour ceux qui n'auraient pas cette timi-

dité, De la Rive a aussi un argument. « Pour parler avec toute franchise, poursuit-il, je craindrais que tel ou tel membre ne parlât plutôt pour sa souveraineté que pour son souverain et moi qui ne reconnais de souverain que mon pays, qui pense avant tout à le doter de bonnes institutions, je désire écarter tout ce qui pourrait nous engager à faire des discours étrangers au bonheur de cette patrie qui m'est si chère ».

C'est le colonel Rilliet-Constant qui lui répondit et défendit la cause féminine en ces termes : « Croit-on, qu'il ne vaudra pas mieux qu'une femme voie les choses, qu'elle les entende par elle-même, qu'elle puisse au besoin redresser les idées de son mari, de son frère qu'elle aura entendu réfuter victorieusement par ses adversaires, cela ne vaut-il pas mieux, dis-je, que le commérage des sociétés du dimanche... On a fait le calcul que la moyenne de l'âge des constituants était de 45 ans. Eh bien ! croit-on que des hommes de notre âge auront sans cesse le lorgnon braqué sur la tribune pour passer en revue les chapeaux et les bonnets des dames afin d'arranger leurs discours en conséquence ? En vérité je ne redoute pas ce danger ».

Le colonel Rilliet-Constant fut appuyé par un jeune député qui devait jouer plus tard un grand rôle dans notre République : Antoine Carteret. « On parle d'intimidation dit-il, mais les femmes produiront-elles sur nous l'effet de la tête de la Méduse ?... Chacun doit se demander si la présence des femmes produira beaucoup d'effet sur lui. Il est possible que l'honorable professeur de physique éprouve des distractions à la vue du beau sexe, pour moi personnellement je ne crains pas cet effet ».

Après des interventions du professeur Cherbuliez pour l'admission des femmes et du procureur général Achard contre, on passa au vote : 52 voix pour, 52 voix contre. Le président de la Constituante, le syndic Rigaud départagea en votant en faveur de l'admission des femmes.

On se demandait si, à la prochaine séance, la tribune allait être envahie par l'élément féminin. Une seule dame s'y aventura, encore n'eut-elle pas le courage d'assister à toute la séance.

Jean-P. FERRIER.

et utile au pays est le vrai patriotisme d'aujourd'hui.

- Insistez sur les intérêts et les besoins communs à tous les peuples tels que : la nourriture, la sécurité, le travail, l'amour, la joie, la peine.
- Formez chez vos enfants une conscience sociale et apprenez leur à s'intéresser aux moyens de prévenir la guerre.
- Insistez auprès des autorités compétentes pour que seuls soient choisis, les livres de classe qui démontrent l'interdépendance du monde.

Les résultats du concours suffragiste pour la jeunesse

On se rappelle que les trois Associations pour le Suffrage féminin de Genève, Vaud, et Neuchâtel-Ville avaient organisé en commun un concours suffragiste pour la jeunesse des deux sexes. Le jury, composé des Mmes Prince (Genève), Chevalley (Lucens) et de Mlle Bréting (Neuchâ-

tel) a décidé d'attribuer un prix de 35 fr. à l'auteur du travail signé « La Ruche », et un de 10 fr. à titre d'encouragement à celui du travail signé « Madelon ». Ajoutons que les deux lauréates sont vaudoises.

Le Comité de liaison des organisations féminines internationales...

...qui coordonne et centralise ceux des efforts dirigés vers un même but de quatorze grandes Associations féminines internationales, a tenu à Genève une session spéciale, du 17 au 21 juin, sous la présidence de Mrs. Bigland (Union Mondiale de la Femme), puis de Mlle Gourd (Alliance Internationale pour le Suffrage), dans les vastes et clairs locaux de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles.

La partie administrative de cette session a surtout été consacrée au sujet du statut de la femme, qui, on ne l'a pas oublié, figure à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée de la S.D.N. et sur lequel les gouvernements d'une part, les organisations féminines internationales de l'autre, ont préparé des rapports et des documents sur lesquels nous ne manquerons pas de renseigner nos lectrices dès qu'ils seront publiés. L'inscription de cette question à l'ordre du jour de l'assemblée de 1937 est naturellement d'une grande importance pour nos Sociétés féminines, dont les déléguées tenaient à profiter de cette occasion de rencontre à Genève pour fixer différents points d'un programme d'action. D'autre part, durant une autre séance, ces mêmes déléguées ont entendu de très intéressants exposés sur celles des activités de Genève qui les touchent directement : M. Wertheimer, membre de la Section des Questions sociales de la S.D.N., a parlé de façon aussi claire que captivante de la réorganisation de la Commission des Questions sociales, et du travail accompli par celle-ci lors de sa récente session, alors que M^{me} Thibert, membre de la Section du B.I.T., apportait des précisions et des détails tout chauds sur les débats de la Conférence Internationale du Travail, à ce moment en pleine session.

Dans l'intervalle de ces séances de travail, un déjeuner, présidé par M^{me} van Eeghen (Conseil International des Femmes), réunissait une soixantaine de personnes désireuses d'entendre les récits de Miss Woodsmall (Alliance Universelle des Unions chrétiennes) sur la Conférence de Bandung contre la traite des femmes, dont notre journal a déjà entretenu ses lectrices. L'exposé de Miss Woodsmall, plein de détails pittoresques, de remarques judicieuses, et d'une haute et sérieuse inspiration morale, a été tout à fait remarquable. Et enfin, une soirée familière, présidée par Miss Saunders (Unions chrétiennes de jeunes filles), a permis à toutes les invitées, Genevoises, ou représentantes à Genève de groupements internationaux, d'abord d'entendre des allocutions de cinq femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail : M^{mes} Martinez Sierra (Espagne), Paltre (France), McConnel (Etats-Unis), Atanatskovitch (Yougoslavie) et Egorowa (U.R.S.S.), puis de faire mieux connaissance avec leurs visiteuses et leurs hôtes, au cours de ces conversations particulières dont on n'appréciera jamais assez toute la valeur.

J. GUEYBAUD.

inerte entortillée de lainages blancs, tu te dévoueras toute ta vie pour mourir peut-être dans l'isolement ou l'abandon.

Métier de femme... dur métier... mais, crois-moi, le plus beau tout de même, le plus beau du monde.



Publications reçues

RAOUL GOUT : *Le Miroir des dames chrétiennes*, tome II (pages féminines de la Réforme française). 302 pages, avec 8 portraits hors texte. Editions *Je Sers*, Paris, et *Labor*, Genève.

C'est l'étude impressionnante d'une lignée de grandes chrétiennes pendant le moyen-âge que M. Gout avait entreprise dans son premier tome du *Miroir des dames chrétiennes*. Il vient de

publier un recueil de souvenirs, lettres, essais, de huguenotes des premiers temps : M. Gout nous fait successivement goûter l'intelligence de ces patriennes intellectuelles, admirer la sérénité joyeuse et pleine de certitude des martyres ; il nous étonne, enfin, par la spontanéité et la grâce de ces calvinistes que nous imaginions froides et guindées.

M.-G. C.

THÉODORE MONOD : *Méharées, explorations au vrai Sahara*. Editions *Labor*, Genève, et *Je Sers*, Paris. Prix : 3 fr. 70.

L'auteur, assistant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a fait son service militaire en qualité de méhariste (chamelier), nous promène dans un désert que ne connaissent ni les touristes, ni les agents commerciaux. *Méharées* (ce néologisme signifie randonnées à dos de chameaux ou méharis) raconte, sans jamais insister, les aventures courues dans le grand désert où la caravane arrive à marcher dix-neuf heures sur vingt-quatre, où les chameaux risquent de mourir faute de pâture, où les méharistes, d'un puits à l'autre, courent grand danger de « sécher », c'est-à-dire de périr faute d'eau potable. M. Monod étudie la flore et la faune, les cailloux et la préhistoire, et, en des pages de très grand intérêt, compare la vie des patriarches de la Bible à celle des nomades d'aujourd'hui. Il y a plaisir et profit à lire ce livre captivant, illustré de dessins et de photos.

J. V.

ANDRÉE : *Amour libre ou mariage*. Librairie Payot. Fr. 3.50.

Ainsi que le titre l'annonce, il s'agit ici d'un roman à thèse, genre discutable entre tous. S'agit-il

d'une œuvre d'éducation ou d'une œuvre littéraire ? faut-il en juger selon son appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories ? ou bien a-t-elle la prétention d'appartenir à toutes les deux ? Déjà le titre du livre de M^{me} Andrée offre une brèche à l'attaque.

Nous assistons à la faillite de l'union libre de deux êtres qui avaient choisi ce mode de vivre par respect mutuel et par crainte d'une usure de leur amour par les exigences du mariage. Ils avaient compté sans leurs imperfections personnelles ; aussi bien l'égoïsme et la peur des responsabilités de l'un et le manque d'héroïsme de l'autre ont lentement détruit leur amour. L'ami d'enfance qui survient sera la cause involontaire du dénouement. En mettant le doigt sur la plaie de la jeune femme et en provoquant la jalousie de l'amant, il n'obtiendra pas que Jacqueline le suive comme son épouse et la future mère de ses enfants, mais elle quittera le domicile et se lancera à l'eau, seule, s'il le faut. Et c'est là que l'auteur nous laisse en panne, car, si nous retrouvons Jacqueline cinq ans après en possession de deux enfants, heureuse de sa maternité, son mariage nous offre seulement la vision d'une espèce de prince-consort. Elle est mère, mais pas épouse. Le problème du mariage, c'est-à-dire de l'union d'un homme et d'une femme à travers les joies et les peines de la vie, avec ou sans enfant, n'est pas même effleuré.

Tout en signalant cette lacune, nous pensons que le livre fera réfléchir. L'auteur s'est simplifié la tâche aussi en ce qui concerne le style, qui est singulièrement dépouillé.

A. DE M.